



DEPARTEMENT DE LA DRÔME

Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 2 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un et le deux juillet, les membres du Conseil Municipal de MARSAZ, dûment convoqués le 28.06.2021, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle associative, sous la présidence de Monsieur Gilles FLORENT, Maire.

Présents : Tous les membres du Conseil sauf F.CHABANEL, C.LAMOTTE, E.MARION, A.MENTHON

Pouvoirs : F.CHABANEL à G.FLORENT, C.LAMOTTE à M.RENARD

Secrétaire de séance : S.GALLICE

Approbation du précédent compte rendu du Mercredi 19 mai 2021

Le Conseil approuve à l'unanimité

Renforcement du réseau électrique du village par le SDED

Des travaux de renforcement de réseau électrique sont prévus dans le village d'ici 2 mois, Il faut que le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer les documents nécessaire concernant cette affaire.

Accord pour le branchement chez Mr MARION par le SDED, aucun finacement pour la commune

Une extension de réseau est prévue chez Mr MARION par le SDED d'ici 2 mois, sans de mande de financement de la part de la mairie, il faut donc autoriser Mr le Maire à signer les documents nécessaires.

Modifications des statuts du SID

Le Syndicat d'Irrigation de la Drôme doit procéder à une modification de ses statuts du de son changement d'adressage du siège et de la demande d'adhésion de 3 nouvelles communes. Il demande au Conseil Municipal de délibérer sur l'acceptation de ces modifications.

Délibération communale – Projet de calibrage de la RD 67

Suite à la demande du Conseil Départemental, nous devons modifier la délibération prise le 24 novembre 2020 qui comporte une erreur :

« ... du projet de calibrage de la RD 67 entre le pont du TGV et le giratoire de desserte du collège, entre PR16+730 au PR19+500 »

A corriger :

« ... du projet de calibrage de la RD 67 entre le pont du TGV et le giratoire de desserte du collège, entre PR16+730 au PR19+700 »

Divers

-Prévoir une convention avec les associations pour le prêt de la salle associative :

Le Conseil va transmettre un courrier aux associations pour rappeler que la salle leurs est prêtée gracieusement et que le ménage doit être fait.

-Passage de l'association La France en Courant le 26 juillet entre 13h et 14h15

-Point sur les travaux en cours et à venir :

Les toilettes prévus pour la cantine sont en suspend

Le sol de la classe de la directrice est prévu en août

La séparation dans la cantine entre la cuisine et la salle de restauration se fera dans l'été

Il faut relancer l'entreprise PACCARD pour les travaux de l'église

Tour de table

- La naturopathe et la sophrologue demande si il est possible d'afficher leurs coordonnées sur le panneau lumineux
- Il faudrait entretenir le local technique et son terrain
- Les conseils se feront à la mairie à partir du mois de septembre et commenceront à 20h
- Frank BUNGENER, élu et référent déchet de ARCHE AGGLO à transmit une affiche pour prévenir que le tri sélectif sera modifié à partir du 4 octobre 2021
- Prévoir une journée de nettoyage au mois de septembre

Fin de séance à 20h,

Prochaine conseil, le vendredi 10 septembre à 20h à la mairie.

Gilles FLORENT, Maire

